

Montréal, le 18 septembre 2018

Monsieur Simon-Pierre Rioux  
Président  
Association des véhicules électrique du Québec  
Par courriel : info@aveq.ca

Monsieur le Président,

Au nom du chef du Parti Québécois et député de Rosemont, M. Jean-François Lisée, je donne suite à votre lettre du 23 août dernier.

**Q. Nous savons que les incitatifs ont un grand impact sur l'achat de ces véhicules neufs par les consommateurs. Il est présentement établi à 4 000\$ pour une batterie de moins de 16 kWh, et de 8,000\$ pour une batterie de 16 kWh et plus. Avez-vous l'intention d'abolir ces incitatifs, de les garder tel quel pour les prochaines années, ou de bonifier le programme avec un incitatif supplémentaire pour les véhicules offrant une batterie de 40 kWh et plus (250 km d'autonomie)?**

R. Nous maintiendrons le rabais à l'achat et à la location d'un véhicule rechargeable neuf ou d'occasion. Ce rabais sera réévalué au cours du mandat pour mesurer son efficacité réelle sur l'électrification des transports au Québec.

**Q. Ce ne sont pas tous les consommateurs qui peuvent se permettre un véhicule électrique neuf. Le programme d'incitatif pour VÉ usagés (4000\$) a connu un bon départ même si son objectif initial de 1000 rabais était peu ambitieux. Avez-vous l'intention de reconduire ce projet-pilote, ou de le bonifier?**

R. Nous reconduirons le programme d'achat d'un véhicule électrique usagé.

**Q. Tous les pays industrialisés offrent un incitatif à l'acquisition d'un VÉ. Aux É-U on parle de 7,500\$USD en plus des incitatifs locaux. Un incitatif fédéral en plus du programme provincial aurait un impact majeur sur les ventes de VÉ dans la province. Avez-vous une stratégie de discussion avec le gouvernement fédéral afin qu'il dote le Canada d'un incitatif fédéral à l'achat/location d'un véhicule électrique pour les particuliers, les flottes et les entreprises?**

R. Le Parti Québécois a fait cette demande au gouvernement fédéral pour le budget 2018-2019 (<https://pq.org/nouvelles/budget-federal-justin-trudeau-doit-se-trouver-un-costume-de-citoyen-du-quebec/>).

Si nous sommes élus, nous exigerons du gouvernement fédéral qu'il dépose une stratégie relative aux véhicules zéro émission favorable à l'électrification des transports au Québec.

Le retrait de l'Ontario de plusieurs politiques phares en matière d'environnement, notamment le rabais en électrification des transports, nous apparaît une opportunité à saisir pour le Québec. C'est ce que nous ferons valoir auprès du gouvernement fédéral.

**Q. Les gouvernements à travers la planète prêchent par l'exemple dans ce domaine. Allez-vous à votre tour donner des directives aux ministères pour qu'ils se procurent des véhicules électriques pour leurs flottes?**

R. Notre plan de lutte contre la crise climatique fixe une cible de 15 % de ventes de camions légers de marchandises rechargeables d'ici 2025, dont les véhicules de l'État québécois et des municipalités, et intégrera également des pratiques d'achat écoresponsables pour l'État et les municipalités.

Grâce à ces mesures, l'État québécois convertira plus rapidement à l'électricité toute sa flotte de véhicules légers et de camions légers de marchandises.

**Q. Les sociétés de transport des grandes villes du Québec sont financées en grande partie par le provincial. Que ferez-vous pour inciter l'électrification des flottes d'autobus urbains? Est-ce qu'une diminution des fonds pour subventionner ces sociétés de transport est envisagée pour ceux qui continueraient à choisir des véhicules au diesel?**

R. Notre plan de lutte contre la crise climatique fixe une cible de 100 % d'autobus urbains et scolaires rechargeables d'ici 2030 dans le but de créer 3000 emplois en électrification des transports collectifs au Québec.

Pour cela, nous mettrons en place 3 mesures :

1. Le renforcement de la Loi zéro émission pour exiger que 100 % des autobus urbains et scolaires soient rechargeables à l'horizon 2030 ;
2. Le remplacement graduel des primes au diesel par un soutien financier à l'achat d'autobus urbains et scolaires rechargeables d'ici 2022 ;
3. Un soutien technique et logistique aux transporteurs urbains et scolaires pour la conversion de leurs flottes d'autobus à l'électricité.

**Q. Le diesel est subventionné par le gouvernement provincial pour les flottes d'autobus scolaires. Est-ce que vous avez l'intention d'abolir cette subvention à l'essence et la reconduire en tant qu'incitatif financier supplémentaire (rabais à l'acquisition d'autobus scolaires fabriqués au Québec) afin d'inciter les parcs d'autobus scolaires à s'électrifier?**

R. Nous remplacerons graduellement les primes au diesel par un soutien financier à l'achat d'autobus urbains et scolaires rechargeables d'ici 2022.

**Q. Notez que l'infrastructure pour la recharge au travail est sine qua none à l'adoption de ces véhicules non polluants. Y aura-t-il un programme pour doter les entreprises et les employeurs de bornes de recharge 240V?**

R. Ayant nous-mêmes lancé le volet Branché au travail en 2013, nous sommes favorables à faire de celui-ci un succès.

**Q. Bien que le nombre de véhicules électriques est en constante évolution au Québec, les listes d'attentes pour l'achat de ces véhicules sont encore longues, et le consommateur doit souvent attendre plus de 6 mois pour obtenir l'un des VÉ populaires. Le Québec s'est doté d'une norme Véhicule Zéro Émission (VZÉ) afin de s'assurer que les québécois n'auraient pas à vivre ce genre de délai déraisonnable. Qu'avez-vous l'intention de faire pour donner plus de mordant à la norme VZÉ?**

R. Nous renforcerons la Loi zéro émission qui s'appliquera non seulement aux véhicules légers, mais aussi au transport collectif (lourd et léger) et au transport de marchandises. Une loi avec plus de mordant permettra d'envoyer un signal politique clair en faveur de l'électrification des transports. Les cibles par mode sont précisées ci-dessous :

#### Électrification du transport individuel

- 25 % de ventes de véhicules rechargeables d'ici 2025
- 50 % d'ici 2030
- 100 % d'ici 2035

#### Électrification du transport collectif léger

- 50 % de taxis rechargeables d'ici 2025
- 100 % de véhicules d'autopartage d'ici 2025

#### Électrification du transport collectif lourd

- 100 % des autobus urbains d'ici 2030
- 100 % des autobus scolaires d'ici 2030

#### Électrification du transport de marchandises

- 15 % des ventes de camions légers de marchandises rechargeables d'ici 2025, dont les véhicules de l'État québécois et des municipalités

**Q. Le projet de loi 184 a donné une latitude à Hydro-Québec afin de réinvestir les recettes de recharge à domicile dans un réseau de recharge rapide. Les bornes rapides à 400 volts (BRCC) permettent la recharge en 15-20 minutes dans les meilleures conditions, elles offrent donc la possibilité à tous de faire de longs trajets à travers le Québec sans polluer. Plusieurs spécialistes du domaine ont mentionné que le financement de ce réseau de BRCC n'était pas suffisant pour rattraper le temps perdu dans les dernières années, alors que le nombre de véhicules 100% électriques ayant besoin de ces bornes augmente à une vitesse plus élevée que le déploiement des BRCC. Avez-vous l'intention d'investir dans le déploiement de ces bornes rapides en octroyant des sommes supplémentaires à Hydro-Québec ou à d'autres réseaux concurrents tels que ChargePoint?**

R. Notre plan de lutte contre la crise climatique prévoit procéder à l'installation de 2000 BRCC d'ici 2020, ou un ratio de 50 véhicules rechargeables par borne de recharge rapide. De plus, nous utiliserons le Fonds vert pour donner un élan rapide au déploiement des BRCC afin de rattraper le retard dans l'installation de BRCC dans les dernières années. À terme, l'objectif est d'installer, d'ici 2025, autant de BRCC qu'il y a de stations-service au Québec actuellement.

**Q. Avez-vous l'intention d'aborder le sujet d'électrification des transports lors des débats des Chefs?**

R. Absolument, c'est un pilier central de notre plan de lutte contre la crise climatique. Notre parti est le parti le plus résolument engagé dans l'électrification des transports, à la fois comme un défi économique et écologique.

**Q. L'auto solo n'est pas l'unique solution aux transports. L'AVÉQ appuie également d'autres modes de transport durables. L'électrification des transports urbains passe aussi par de plus petits véhicules en partage, que ce soit le vélo électrique, la trottinette électrique ou la voiture électrique. Qu'avez-vous l'intention de faire afin de rendre ces modes de transport en partage plus accessibles à la population?**

R. Notre plan est clair : nous voulons électrifier le transport collectif léger. Pour cela, nous nous fixons des cibles ambitieuses :

- 50 % des taxis seront rechargeables d'ici 2025
- 100 % des véhicules d'autopartage seront rechargeables d'ici 2025

Pour les atteindre, nous mettrons en place 3 mesures :

1. La Loi zéro émission renforcée pour intégrer les cibles ci-dessus aux taxis et aux véhicules d'autopartage
2. Un rabais additionnel pouvant aller jusqu'à 8000 \$ à l'achat d'un véhicule d'autopartage ou d'un taxi rechargeable, et ce, jusqu'à la fin 2020
3. Un réseau de bornes de recharge de niveau 2 (standard) et 3 (rapide) réservées aux taxis et véhicules d'autopartage rechargeables

**Q. La recharge en copropriété et en multi-logement continue d'être un frein pour les consommateurs qui n'ont pas accès à la recharge à domicile. Le programme Branché au travail aide à pallier cet obstacle, mais oblige les travailleurs à se rendre au travail en VÉ au lieu d'utiliser le transport en commun. Avez-vous un plan afin de rendre la recharge disponible plus facilement dans les multi-logement et co-propriété à travers des règlements et des incitatifs?**

R. Notre plan prévoit qu'un gouvernement du Parti Québécois modifiera le Code du bâtiment afin de doter le parc immobilier des installations nécessaires pour inclure une ou plusieurs bornes de recharge lors de la construction.

**Q. Bien entendu, les consommateurs doivent être renseignés correctement sur les véhicules électriques, leur disponibilité, la présence de nombreuses nouvelles bornes rapides 400V sur les routes et sur leurs nombreux avantages environnementaux et financiers qu'offrent l'utilisation de ce fantastique mode de transport. Comment avez-vous l'intention de sensibiliser les québécois aux véhicules électriques? Est-ce qu'un Centre de découverte VÉ [3] (tel qu'on le retrouve en Ontario) vous semble réalisable au Québec?**

R. Souvent, les consommateurs qui magasinent une nouvelle voiture ne sont tout simplement pas mis au courant des avantages des véhicules électriques rechargeables. Un gouvernement du Parti Québécois appuiera les concessionnaires dans la formation à la vente de véhicules rechargeables, grâce à des partenariats avec des organismes de soutien (AVÉQ, Branchez-vous, etc.).

**Q. Pour tout gouvernement, chaque investissement doit être rentable et créer des emplois. Il y a présentement une jeune industrie au Québec qui est engagée dans l'électrification des transports, ce sont des fournisseurs, constructeurs, centres de recherche, ou encore des universités ([HTTP://WWW.INNO-VE.CA](http://www.inno-ve.ca) [4]) qui investissent et créent des emplois dans ce secteur en pleine expansion. Le parallèle a souvent été fait entre l'industrie aéronautique et l'industrie électromobile qui serait le prochain flambeau québécois. Plusieurs projets de recherche sont soutenus par l'industrie privée. Comment avez-vous l'intention d'appuyer l'industrie de l'électromobilité au Québec?**

R. Absolument. Le plan en électrification des transports du Parti Québécois prévoit la création de plus de 3000 emplois en électrification des transports collectifs au Québec et la création de plus de 1000 emplois et le développement d'une expertise québécoise en électrification des camions de marchandises de courtes et de moyennes distances. Ce sont 2 créneaux importants de l'industrie québécoise en électrification des transports.

Pour cela, nous mettrons en place une véritable stratégie de développement industriel et commercial en électrification des transports. 3 mesures structurantes seront mises en place :

- Création d'un fonds dédié à l'électrification des transports. Ce fonds permettra de soutenir la R&D, l'industrialisation, la commercialisation et l'exportation des produits des entreprises, des OBNL et des centres de recherche en électrification des transports québécois, afin de faire du Québec un chef de file de l'innovation en électrification des transports. Ce fonds sera financé en allant chercher la juste part du Québec dans le Fonds d'innovation dans le secteur automobile (FISA) du gouvernement fédéral; au net, l'investissement prévu est de 115 M\$ sur 4 ans.
- Mise sur pied d'un programme d'acquisition de produits et de technologies du Québec en électrification des transports. Ces acquisitions seront financées par des « obligations électrisantes », pour permettre au gouvernement, aux sociétés publiques et parapubliques et aux municipalités d'acquérir plus rapidement des technologies québécoises en électrification des transports.
- Mise sur pied l'Institut de la mobilité électrique et intelligente du Québec. Le Parti Québécois veillera à donner à l'Institut un budget de 2 M\$ par année afin de superviser et de soutenir l'ensemble des acteurs du milieu.

Enfin, nous visons à lancer 3 projets inspirants en électrification des transports :

#### Projet #1 : Nomade

- Le projet vise à concevoir et à fabriquer un véhicule autonome d'autopartage au Québec. Un gouvernement du Parti Québécois financera le projet Nomade en réaffectant les sommes prévues pour la filière de l'hydrogène. Pour assurer le succès du projet, nous initierons des ententes de partenariat avec des villes, des entreprises, des universités, l'Institut du véhicule innovant, Hydro-Québec (IREQ) et des entreprises d'autopartage. Le résultat : un véhicule d'autopartage électrique et autonome, disponible pour des milliers de Québécois abonnés à des services d'autopartage. Ce projet permettra de créer des emplois et de développer une expertise dans la R&D, la conception, la fabrication, la commercialisation et la distribution d'un véhicule de niche.

#### Projet #2 : P'tit Train du Nord électrique

- Un gouvernement du Parti Québécois travaillera à mettre en place un monorail électrique en bordure de la piste cyclable du P'tit Train du Nord. Un bureau de projet sera lancé pour le premier tronçon, entre Saint-Jérôme et Piedmont/Saint-Sauveur, et nous débiterons des études de préfaisabilité pour des tronçons plus au nord, jusqu'à Mont-Tremblant. Les sommes nécessaires seront intégrées aux enveloppes déjà prévues pour les projets novateurs, dans le Fonds vert. Le projet sera intégré au Grand Déblocage, pour améliorer la fluidité sur la route 117 et l'autoroute 15.

#### Projet #3 : Monorail Grande Vitesse

- Un gouvernement du Parti Québécois commandera la réalisation d'une étude préliminaire, suivie d'une étude de préfaisabilité en vue d'un banc d'essai, pour concevoir et développer un monorail électrique québécois dont la vitesse pourrait atteindre 250 km/h. L'objectif à long terme sera de réduire les temps de déplacement des gens en reliant les grands centres urbains du Québec.

Pour plus d'information sur les engagements du Parti Québécois, nous vous invitons à consulter notre plateforme à l'adresse <https://pq.org/plateforme>.

Le 1<sup>er</sup> octobre prochain, les Québécois seront appelés à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Le Parti Québécois propose des solutions réfléchies et rigoureuses.

Fini le gaspillage.  
Des écoles en santé.  
Du temps pour les familles.  
Des services en région.  
De la dignité pour nos aînés.  
Et un vrai pays.

Sérieusement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-Christine Fillion  
Directrice du contenu